

STAGES DE DANSE À PARIS - 05 & 06 mai 2018 Nathalie Pubellier – Jean Gaudin

DANSER !!

Dans la continuité d'une collaboration artistique initiée il a 6 ans entre les deux chorégraphes–danseurs Nathalie Pubellier et Jean Gaudin, ce stage réunit de nouveau leurs deux approches singulières et complémentaires.

Ces deux demi-journées sont consacrées à l'approfondissement de la maîtrise du geste dansé.

Après une mise en éveil corporelle, un premier temps sera dédié à l'analyse et la mise en place des outils qui entreront en jeu dans la seconde partie, où une chorégraphie conjointe de Nathalie et Jean sera transmise aux stagiaires, comme support de recherche.

Dates / Lieux / Horaires

- 5&6 mai 2018 Studio P.Gentil 40 rue Sedaine 75011 Paris.
Le 05 mai de 13h à 16H
Le 06 mai de 10h à 15H

Tarifs : 100€

Réservation

- Arrhes de 50% pour confirmer votre participation au stage.
- Adhésion 2018 obligatoire valable du 1 janvier au 31 décembre 2018 à l'Association Arts et Formes: 15 euros.
- Les arrhes et l'adhésion sont à régler à l'ordre de **A.A.F** sur deux chèques différents.
- Les chèques sont à envoyer, accompagnés de la fiche d'inscription à l'adresse suivante :

A.A.F , chez Hélène Demesy 130 avenue Parmentier 75011 Paris

Annulation

- A.A.F se réserve le droit d'annuler ce stage. Si tel est le cas, l'intégralité des arrhes sera retournée à chaque stagiaire sans autre indemnité.
- **Aucun** remboursement à moins de 30 jours avant le début du stage, sauf motif grave et justifié.
- Dans tous les cas, 30 euros seront conservés pour **frais de dossier**.

Renseignements 06 62 04 97 74 et 06 10 85 66 75 – www.nathaliepubellier.fr

Attention, nombre de places limité !

Bulletin d'inscription Stage Paris 2018

Nom / Prénom :

Adresse:

Téléphone :

Mail :

Je désire m'inscrire au stage

5 & 6 mai 2018 et je verse 50% d'arrhes soit 50€

**Vous devez renvoyer ce bulletin d'inscription à l'adresse suivante :
AAF , chez Hélène Demesy 130 avenue Parmentier 75011 Paris**

Les participants aux stages doivent être à jour de leur cotisation AAF :

- Je suis déjà adhérent sur la période du 1 janvier au 31 décembre 2018
- Je ne suis pas adhérent : Je règle ma cotisation de 15 euros à l'ordre de AAF

L'inscription à l'une ou l'autre des formules vaut acceptation des conditions de vente présentées sur la fiche d'inscription.

Fait à

Date

Signature